Image not found or type unknown

Vidéo surveillance au travail

Par **jess40**, le **25/11/2014** à **07:39**

Bonjour à tous voilà je travail dans une entreprise qui utilise des caméras dans tout ses locaux. Je suis parfaitement au courant de leur emplacement et elles filment en continue... elle sont la pour les braquage et empêcher le vol... seulement je me suis rendu compte qu'elles servent également à m'observer et me sanctionner suite au visionage de celles ci.... Est ce légale?

Par **P.M.**, le **25/11/2014** à **09:04**

Bonjour,
Il faudrait savoir si une déclaration en a été faite à la CNIL et si les Représentants du Personnel ont été consultés sachant que de toute façon, la surveillance des salarié doit être proportionnée au but recherché...

Par **jess40**, le **25/11/2014** à **10:22**

Oui la déclaration à été faite à la cnil. J'ai signé un papier mais il a mis les caméras pour la sécurité du personnel et pour le vol... je pensais pas qu'il m observerai ... et la il veut même me sanctionner parce qu'il a vu une erreur de ma part en me surveillant pendant deux heure ..

Par **P.M.**, le **25/11/2014** à **10:35**

Il faudrait donc savoir si l'installation est conforme à la déclaration préalable et au document que vous avez signé...
Si la sanction résulte d'une surveillance inappropriée, elle n'a aucune valeur puisque obtenue pas des moyens déloyaux...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés